

Ce quinquennat est marqué par la reconnaissance des droits des familles, de toutes les familles. Chacune doit avoir les moyens de s'épanouir dans une société qui les soutient.



1. + D'ÉGALITÉ

- ✓ L'alignement de la durée du congé maternité des indépendantes et des agricultrices sur celui des salariées, pour que chaque mère puisse être égale face à la maternité.
- ✓ Le doublement du congé paternité, qui est désormais de 28 jours et qui profite aussi aux indépendants, aux agriculteurs, aux chômeurs.
- ✓ L'ouverture de la **PMA pour toutes**, qui permet à toutes les femmes seules et aux couples de femmes de fonder une famille.
- ✓ L'ouverture de l'**adoption aux couples non mariés**.

2. + DE SOLIDARITÉS

- ✓ La création d'un **service public des pensions alimentaires**, porté par la Caisse nationale des Allocations Familiales.
- ✓ La création d'un **parcours des 1000 premiers jours** de l'enfant avec la **généralisation de l'entretien prénatal précoce et la création d'un entretien postnatal obligatoire**, pour lutter au plus tôt contre les inégalités de destin.
- ✓ La création d'un « **congé de deuil d'enfant** » de huit jours, financé par la sécurité sociale, qui s'ajoute au congé employeur porté de 5 à 7 jours.
- ✓ Plus de **places de crèche** et plus d'**aides à la garde** pour ceux qui en ont le plus besoin : majoration des aides à la garde individuelle pour les familles monoparentales et les parents d'enfants en situation de handicap, majoration des aides aux crèches dans les territoires fragiles ainsi que pour l'accueil d'enfants en situation de pauvreté ou de handicap
- ✓ Un effort inédit de 40 millions d'euros pour la **formation continue des professionnels** de la petite enfance.

LE SAVIEZ-VOUS ?

90 000

C'est le nombre de familles monoparentales qui ont bénéficié d'une revalorisation de 30% du complément mode de garde.

100 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant investi par l'Etat en trois ans pour renforcer la protection maternelle et infantile.

200 MILLIONS D'EUROS

C'est la somme des crédits supplémentaires dégagés via le Plan Rebond pour relancer la construction des places de crèches.

MONENFANT.FR

C'est le nouveau service unique d'information des familles, géré par la CAF.